

8220 - Le jugement de l'Islam sur l'adoption d'orphelins musulmans par un groupe de missionnaires

La question

Comment l'Islam juge -t- il l'adoption d'orphelins musulmans ? Pouvez vous nous donner les arguments de votre opinion ?

La réponse détaillée

Louange Allah

Il n'est pas permis de remettre des orphelins musulmans à des infidèles, chrétiens ou pas en raison du grand danger que cela comporte pour les orphelins puisqu'ils leur donneront une éducation non islamique. Ces enfants sont confiés aux musulmans et ceux-ci n'ont pas le droit de les transférer à d'autres, compte tenu des propos d' Allah le Transcendant : «**Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Salâ, acquittent la Zakâ et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage.** » (Coran, 9 : 71) et : «**Et ceux qui n' ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n' agissez pas ainsi (en rompant les liens avec les infidèles), il y aura discorde sur terre et grand désordre.** » (Coran, 8 : 73)